



## **ARRÊTÉ N°2020-47**

(Applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2020)

Vu l'article L. 713-9 du code de l'éducation,

Vu le code de l'éducation article R 719-114 et suivants,

Vu l'arrêté 20-069 du président ce CY Cergy Paris Université en date du 28 aout 2020 portant nomination de Sylvie VERHE administratrice provisoire de l'IUT de Cergy-Pontoise,

# L'ADMINISTRATRICE PROVISOIRE DE L'IUT DE CERGY-PONTOISE, ORDONNATEUR SECONDAIRE DE l'IUT DE CERGY-PONTOISE,

#### ARRÊTE

#### Article 1er

Délégation de l'administratrice provisoire de l'IUT est donnée à Emmanuelle JAILLER, Responsable Administratif de l'IUT, pour tous les Centres Financiers pour les bons de commandes et tous les actes matérialisant à eux seuls l'engagement de l'établissement, d'un montant inférieur à 15.000 euros hors taxes.

#### Article 2

Délégation de l'administratrice provisoire de l'IUT est donnée à Emmanuelle JAILLER, Responsable Administratif de l'IUT, pour tous les Centres Financiers et aux responsables cités ci-dessous pour attester le service fait pour les fournitures, les prestations de service ou les travaux au vu des pièces justificatives des dépenses de la commande publique, comme suit :

| Centres Financiers |                | Nom des responsables de Service Fait         |
|--------------------|----------------|----------------------------------------------|
| C116               | IUT            | Emmanuelle JAILLER                           |
| C1160              | GLT            | Virginie AUGEREAU<br>Florence PIRARD         |
| C1161              | QLIO           | Catherine BURTON Nadjia TOUATI               |
| C1162              | GB             | Patrick DI MARTINO<br>Gilles MAYOT           |
| C1163              | GC-CD          | Pierre VATTIER<br>Valérie MIGNOT             |
| C1164              | GEII Neuville  | Fakhreddine GHAFFARI<br>Guillaume BONNISSENT |
| C1165              | TC Sarcelles   | Céline PROVOST                               |
| C1166              | GEII Sarcelles | Emmanuel CAPLAIN<br>Yohan LE DIRAISON        |

| C1167 | MMI      | Annadoure ROCH Vincent GRUYER  |
|-------|----------|--------------------------------|
| C1168 | TC Cergy | Jimmy ZÉ<br>Raymond DEL CUERPO |





# Article 3

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté N° 2020-09 et prend effet à compter du 1er septembre 2020.

## Article 4

La responsable administrative est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Cergy-Pontoise, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

L'administratrice provisoire de l'IUT

Sylvie VERHE